



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-833

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue au centre administratif de la CSVDC situé au 55, rue Court à Granby, le 22 janvier 2015.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 05, la présidente, Mme Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Représentants

AUBIN, Danny
BERGERON, Georges
BERGERON, Réjean
CHAGNON, Susy
DION, Nathalie
FORTIER, Daniel
GAUTHIER, Marie-Claude
GAUVIN, Geneviève
GENEST, Nathalie
LAMBERT, Suzie
LAVIGNE, Pascal
MESSIER, Sonia
MORIN, Ghislain
NEUGEBAUER, Stéphane
PAQUETTE, Julie
PLOTTO, Dimitri
ROBERGE, Avrel
ROCHAT, Ariane
VALLÉE, Isabelle

Représentants

CORNAY, Marie-Josée
FAUCHER, Yves
GODARD, André
LARIVÉE, Daniel

HUARD, Mélanie
BANVILLE, Valérie

Écoles primaires

Eurêka, Granby
de la Chantignole, Bromont
Ste-Thérèse, Cowansville
Ste-Cécile, Ste-Cécile-de-Milton
Joseph-Poitevin, Granby
St-Léon, Cowansville
de L'Assomption, Granby
Ave-Maria, Granby
du Phénix, Granby
St-Jean, Granby
Ste-Famille, Granby
St-Joseph, Granby
St-André, Granby
St-Vincent-Ferrier, Bromont
de l'Étincelle, Granby
Les Mésanges et les Grands Pins, Roxton-Pond
de la Clé-des-Champs, Dunham
Mgr-Desranleau, Bedford
de la Moisson d'Or, Saint-Alphonse

Écoles secondaires

Massey-Vanier, Cowansville
Jean-Jacques-Bertrand, Farnham
de la Haute-Ville, Granby
Joseph-Hermas-Leclerc, Granby

CCSEHDAA
Parent commissaire CCSEHDAA

Formant **QUORUM** (25 représentants, dont 24 ayant le droit de vote)

Est arrivé en cours de séance :

HANIGAN, Stephen

St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge

Ont motivé leur absence :

BEAUREGARD, Jessie
JOURCHI, Olfa
NADEAU, Patrick
ROUX, Stéphanie

Centrale, St-Joachim
des Bâtisseurs, Granby
St-Bernard, Granby
de l'Orée-des-Cantons, Waterloo

Sont absents :

BRIEN, Nicholas
BROCHU, Steve
COURCHESNE, Danièle
DELORME, Frédéric
FRÉGAULT, Brigitte
GOSSELIN, Julie
MARTIN, Hélène
OSTIGUY, Paméla
POULIN, Natacha
PINAULT, Éric
VAILLANT, Robert

St-François-d'Assise, Frelighsburg
L'Envolée, Granby
Notre-Dame-de-Lourdes, St-Armand
Mgr-Douville, Farnham
Curé-A.-Petit, Cowansville
St-Romuald, Farnham
Wilfrid-Léger, Waterloo
Premier Envol, Bedford
St-Jacques, Farnham
de Sutton, Sutton
St-Édouard, Knowlton



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réjean Bergeron et appuyé par M. Daniel Larivée :

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

02CP1415-947

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2014

Arrivée de M. Stephen Hanigan à 19 h 08 (26 représentants, dont 25 ayant le droit de vote).

Il est proposé par M. Danny Aubin et appuyé par M. Avrel Roberge :

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

02CP1415-948

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Marie-Claude Gauthier souhaite une bonne année à tous les membres. Elle mentionne qu'elle a reçu la documentation relative au prix de reconnaissance de la FCPQ.

6. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

M. Réjean Bergeron indique que des formulaires sont disponibles et que les délégués peuvent lui remettre à tout moment.

7. PAROLE AU PUBLIC

M. André Messier précise que les recommandations du CP pour le calendrier ont été prises en compte. Les journées pédagogiques tombant un lundi seront déplacées au vendredi. La répartition de ces journées sera rééquilibrée pour qu'il y en ait plus à la fin de l'année. Mme Marie-Claude Gauthier le remercie d'avoir écouté les commentaires des parents.

8. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

École St-Vincent-Ferrier : Présentation du budget et des sorties éducatives.

École de la Moisson-d'Or : Pas de rencontre depuis novembre. Celle de janvier est reportée.

École de la Haute-Ville : Inauguration de la nouvelle salle blanche (salle de répit). La demande de déplacer la médiathèque est refusée.

École J.-H.-Leclerc : Un party de l'équipe de football a eu lieu en fin de semaine.

École de la Clé-des-Champs : Belle réussite de la campagne de financement (vente de sucettes au sirop d'érable). Un des professeurs enseigne avec des chevaux et sera présent au Salon des parents.

École du Phénix : On assisté au Défi Pierre Lavoie. Le directeur part pour l'école Eurêka.

École Mgr-Desranleau : La grille-matières a été présentée seulement en janvier et la réception n'a pas été bonne. En secondaire 2, il y a beaucoup de périodes d'art par rapport aux maths et au français (les objectifs n'ont pas été atteints en maths). L'ordre du jour a été reçu la journée de la rencontre et la grille-matières déposée sur place.

École de l'Étincelle : L'école est inscrite à la Fondation de l'œil : les enfants ont bénéficié d'un examen de la vue. Le Club Lions fournit les lunettes aux enfants qui en ont besoin.

École de Ste-Cécile-de-Milton : Discussion sur l'anglais intensif en assemblée extraordinaire. Il n'y en aura pas.

École Ste-Thérèse : Présentation du projet de la nouvelle cour d'école à venir.

École Ste-Famille : M. Pascal Lavigne aimerait avoir les critères de sélection des autres écoles pour comparer ce qui se fait ailleurs. M. Yves Faucher indique que les critères sont revus chaque année à l'école J.-J.-Bertrand. Ça va avec la couleur de l'école. C'est une suggestion de direction pour l'école.

École Massey-Vanier : Problème de quorum. Vont communiquer avec les parents pour leur dire l'importance d'être présents. (Quand il y a démission d'un parent, les parents présents choisissent un remplaçant. La LIP a préséance sur la régie interne.) Mme Marie-Josée Cornay trouve cette situation dommage. Ça ressemble à de la mauvaise foi.



No de résolution
ou annotation

01CP-835

École de l'Assomption : Il n'y a plus de devoirs. À suivre. Pour compenser, les élèves reçoivent une récompense chaque fois qu'ils lisent dix livres.

9. RENCONTRE CONJOINTE

La rencontre est potentiellement fixée au 19 mars. Sujet à confirmer : les communications en général.

Le sous-comité se réunira le 3 février pour finaliser le tout. Pour les prochaines années, les échanges se feront autour d'une activité interactive.

10. SALON DES PARENTS

L'organisation suit son cours. Les affiches sont placées. Un message sera diffusé sur les panneaux électroniques de la Ville durant la semaine (la CS a laissé une de ces diffusions au CP).

Les membres qui le souhaitent peuvent donner un coup de main pour l'installation (vendredi soir) et la désinstallation (après la fermeture du Salon) ainsi que pour l'accueil et le stand du CP.

Les conférences auront lieu à 11 h et à 14 h.

Le bulletin du CP sera envoyé à tous les parents le 2 février.

Le comité organisateur attend une réponse de la FCPQ. Mme Mélanie Huard et M. Avrel Roberge valideront lors du conseil général.

Mme Nathalie Geneste remercie la CS d'aider à la visibilité du Salon.

M. Dimitri Plotto mentionne que le site Internet a reçu 250 visites avec une moyenne de 4 pages lues par visite. Les gents peuvent également laisser des commentaires.

11. MODIFICATIONS RG ET GF

Mme Marie-Claude Gauthier demande aux délégués de passer les règlements généraux et le guide de fonctionnement en revue et de transmettre leurs commentaires ainsi que leurs suggestions de modification pour la prochaine rencontre du comité exécutif.

12. PARENTS COMMISSAIRES

Les commissaires aimeraient beaucoup se présenter dans les écoles qu'ils représentent, mais l'information n'apparaît pas sur le site Internet des établissements. Les commissaires semblent mal reçus par les directions. Ils souhaitent rencontrer les présidents des conseils d'établissement.

M. Daniel Fortier indique que le message de la direction correspond à de l'ingérence de la part des commissaires. Ça crée un froid.

M. Yves Faucher précise que le commissaire est invité une fois par année et que ça se passe bien avec la direction.

Mme Marie-Claude Gauthier rappelle que la direction ne fait pas partie du conseil d'établissement. Un point peut être mis à l'ordre du jour et voté par l'assemblée.

M. Danny Aubin indique que les séances des conseils d'établissement sont publiques donc tout le monde peut y assister, y compris les commissaires. Mme Nathalie Genest ajoute que si les dates ne sont pas connues, ça ne résout pas le problème.

Les délégués doivent veiller à ce que l'information soit transmise.

Mme Suzie Lambert termine en disant que les commissaires vont suivre une formation sur les communications ainsi qu'une sur la nouvelle gouvernance. Ce sera intéressant surtout pour les nouveaux commissaires.

13. CORRESPONDANCE – QUESTIONS DIVERSES

Ni correspondance ni question.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves Faucher et appuyé par M. Réjean Bergeron :

DE LEVER la séance à 20 h 25.

Accepté à l'unanimité

02CP1415-949

Mme Marie-Claude Gauthier
Présidente

Mme Susy Chagnon
Secrétaire

Mme Catherine Baudin
Agent de bureau